

**M. Michel BELLEGARDE**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
INSCRIT AUPRES DE LA COUR D'APPEL DE LIMOGES

**SIEGE SOCIAL**  
309, AVENUE BAUDIN  
87 000 LIMOGES

*TEL : 05 55 05 00 78    FAX : 05 55 77 16 81*

**ASSOCIATION ALISO**  
**COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
**EXERCICE 2023**



**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSOCIATION ALISO**

**8 Bis Place du Marché  
23 000 Guéret**

**R.C.S : 411 846 132**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE 2023**

MICHEL BELLEGARDE

COMMISSAIRE AUX COMPTES.  
INSCRIT À LA COMPAGNIE DE LIMOGES.

**RAPPORT SUR LES COMPTES  
ANNUELS 2023**

Association ALISO

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'**audit des comptes annuels de l'association « ALISO »** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, **nous attirons votre attention sur les notes le l'annexe : « Engagements de retraites, d'une part, et changement de méthodes, d'autre part », qui exposent les incidences financières relatives :**

- ✓ **A l'actualisation de la provision pour engagements de retraite,**
- ✓ **Aux modalités de reprise de la provision pour fonds dédiés, constituée lors des exercices précédents.**



## **II – FONDEMENT DE L'OPINION**

### **§ Référentiel d'audit**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **§ Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **§ Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- ✓ Caractère approprié des principes comptables appliqués,
- ✓ Bonne appréciation des créances et des recettes de l'association,
- ✓ Prise de connaissance des provisions pour charges comptabilisées
- ✓ Prise en compte des événements « Post-clôture » et continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **§ Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale annuelle :**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.



**§ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les membres de votre conseil d'administration.

**§ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.



Fait à LIMOGES

Le 19 mars 2024

Michel BELLEGARDE  
Commissaire aux comptes

ANNEXE AU RAPPORT DU CAC

**« Description détaillée des responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes »**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société<sup>1</sup> à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**ASSOCIATION ALISO**

**8 Bis Place du Marché  
23 000 Guéret**

**R.C.S : 411 846 132**

**COMPTES ANNUELS - EXERCICE 2023**

**(ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES)**

## BILAN ACTIF

BILAN ACTIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	27 425	24 625	2 800	5 171
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	450		450	450
<b>TOTAL I</b>	<b>27 875</b>	<b>24 625</b>	<b>3 250</b>	<b>5 621</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	127 107		127 107	67 255
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>				
	261 934		261 934	349 938
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>				
	606		606	1 686
<b>TOTAL III</b>	<b>389 647</b>		<b>389 647</b>	<b>418 879</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV			
Primes de remboursement des emprunts	V			
Ecart de conversion actif	VI			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>417 522</b>	<b>24 625</b>	<b>392 897</b>	<b>424 499</b>

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**ENGAGEMENTS RECUS**

Legs net à réaliser : - Acceptés par les organes statutairement compétents  
- Autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre



## BILAN PASSIF

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	216 497	219 845
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Excédent ou déficit de l'exercice	7 922	-3 348
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
<b>Situation nette</b>	<b>224 419</b>	<b>216 497</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 021	2 627
Provisions règlementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>225 440</b>	<b>219 124</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	35 336	35 336
<b>TOTAL III</b>	<b>35 336</b>	<b>35 336</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	40 056	51 759
<b>TOTAL IV</b>	<b>40 056</b>	<b>51 759</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 200	48 489
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	35 999	34 466
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	9 867	35 325
<b>TOTAL V</b>	<b>92 065</b>	<b>118 281</b>
Écarts de conversion passif	<b>VI</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>392 897</b>	<b>424 499</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	705	580
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		770
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	47 458	42 213
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics		
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales		
Subventions d'exploitation	358 598	325 620
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 953	6 319
Utilisations des fonds dédiés		15 000
Autres produits		
<b>TOTAL I</b>	<b>425 714</b>	<b>390 502</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	330	308
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	131 556	128 821
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 690	3 170
Salaires et traitements	224 044	195 914
Charges sociales	64 489	57 221
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 371	2 299
Dotations aux provisions	226	7 480
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	744	907
<b>TOTAL II</b>	<b>430 450</b>	<b>396 121</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-4 736</b>	<b>-5 619</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 111	1 485
<b>TOTAL III</b>	<b>4 111</b>	<b>1 485</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>4 111</b>	<b>1 485</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-626</b>	<b>-4 134</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	7 001	751
Sur opérations en capital	1 606	1 606
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>8 607</b>	<b>2 357</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	59	1 571
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>59</b>	<b>1 571</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>8 547</b>	<b>786</b>
Participation des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>438 431</b>	<b>394 344</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>430 510</b>	<b>397 692</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>7 922</b>	<b>-3 348</b>
<b>- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</b>		
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	1 440	1 440
Prestations en nature	1 800	1 800
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>3 240</b>	<b>3 240</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature	1 440	1 440
Mise à disposition gratuite de biens	1 800	1 800
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>3 240</b>	<b>3 240</b>

## Objet social et but

Cette Association se réfère aux valeurs et principes de l'éducation populaire, dans le champ de l'animation socioculturelle, de l'information jeunesse, du maintien et du développement du lien social local.

Elle est composée d'acteurs creusois se référant à ces valeurs et souhaitant partager et mutualiser leurs pratiques, leurs compétences et leurs initiatives. Elle s'adresse prioritairement aux associations et collectivités.

L'association a pour mission de :

- développer la capacité à se regrouper et mettre en œuvre des actions, mutualiser les initiatives et les énergies dans une logique de mise en réseau.

- favoriser le développement de la vie associative par la formation et l'accompagnement

- développer une mission d'information et d'accueil du public.



**Résumé rapport d'activités ALISO 2023**

**2023, un changement de statuts, réflexion sur la gouvernance et rénovation du projet associatif pour favoriser l'implication et la reconnaissance des adhérent.es du réseau tout en orientant la stratégie sur plusieurs années du réseau.**

2023, l'objectif pour ALISO était à la fois de poursuivre sur la dynamique de 2022 consacrée à l'optimisation et la clarification de notre outil en fonction de nos actions tout en travaillant sur l'implication, les valeurs et le développement.

En effet, nous pensons que le meilleur moyen de stabiliser une structure et d'envisager en permanence son développement. Nous avons réfléchi à comment utiliser pleinement l'ensemble des ressources de l'association pour affirmer et porter au mieux son projet associatif.

Ainsi, l'année 2023 a vu l'équipe évoluer. Nous avons pu compter sur une équipe de 7 salarié.es comme l'année précédente mais avec quelques changements : Mélissande Moret s'est vu signer un contrat de chargée de mission pour mettre en place la préfiguration de la cantine solidaire sur le Territoire du Grand Guéret, mission menée de janvier à septembre. Laure Masson a pris une pause bien méritée pour découvrir les joies d'être maman. Elle a été remplacée par Paco Vallat sur le rôle de facilitateur de réseau. Laure est revenue en septembre mais à temps partiel. Enfin, Pauline Michon, chargée de mission DLA à 80% et 20% sur Aliso Initiative (AI) a pu consolider les actions d'AI et du DLA tout en développant nos actions et notre réactivité sur les questions ESS.

L'équipe est composée en 2023 de 7 personnes :

Christelle Aufaure, chargée de gestion administrative et de l'organisme de formation aliso

- Fabienne Clavaud, référente ALISO Jeunes.
- Melissande Moret, chargée de mission Préfiguration Cantine Solidaire.
- Laure Masson, facilitatrice de réseau, s'occupant du pôle ALISO Réseau
- Pauline Michon & Pascal Bouso s'occupant du pôle ALISO initiatives
- Raphaël Vernat, directeur.

En parallèle, les statuts et la gouvernance ont été modifiés. L'ensemble des adhérents devient administrateur.trice du réseau et participe au CA. Le CA valide et décide des orientations et stratégie à mener pour ALISO. Le CA élit le bureau qui fait le trait d'union entre le CA et l'équipe salariale. Il est garant de la mise en œuvre du projet. Le bureau acte officiellement la possibilité d'agir en binôme au bureau. C'est ainsi 19 personnes qui sont impliquées pleinement dans cette instance. Enfin, les différents groupes (Métiers et thématiques) deviennent autonomes dans leur prise de décisions. L'ensemble de ces différents espaces favorisent la prise de décision par consentement ou consensus. Il est important de donner la possibilité à toutes et à tous de faire entendre leur voix, quel que soit leur implication dans le réseau.

Au cours de cette année riche en événements, chaque pôle a proposé une multitude d'actions.

**Aliso Jeunes :** En référence à l'information jeunesse et à l'animation jeune dans son ensemble, ALISO accompagne professionnels & bénévoles des structures travaillant auprès des jeunes, adhérentes ou non à ALISO. ALISO Jeunes est aussi le représentant du CROUS et de la Vie Universitaire sur le territoire creusois. Nous travaillons en direct avec les étudiant.es creusois.es mais aussi avec toutes les instances universitaires de l'académie de Limoges. En 2023, dans la lignée des années précédentes, nous avons maintenu un nombre important d'actions visant à combattre la précarité chez les jeunes et leur apporter notre soutien au-delà des demandes classiques liées à leurs études. Nous avons maintenu la coordination et la distribution des colis alimentaires pour les jeunes et les étudiant.es, mais également approfondi la réflexion sur la création possible d'une cantine solidaire à destination des étudiant.es, des jeunes en précarités ou plus largement des habitants du QPV de Guéret grâce à la préfiguration de la cantine solidaire qui nous a été attribuée. Ensuite c'est une vingtaine d'animations socio-culturelles qu'a proposé ALISO Jeunes tout au long de l'année, tout en continuant d'animer des groupes de réflexion, de travail et de partage de compétences auprès des professionnelles et bénévoles de l'animation jeunes. La Boussole des Jeunes a été lancé officiellement. Le groupe Info Jeune continue de travailler au niveau régional sur les questions de ruralité et d'animation jeune.

**Aliso Initiatives :** Qui accompagne et soutient les associations, les porteurs de projet ESS, les professionnels et bénévoles, dans leur développement, leurs initiatives, leur formation. Comme chaque année, le DLA a accompagné plus de 70 structures en DLA collectifs ou individuels. Ensuite, première année en tant que Guid'Asso dont les objectifs sont similaires : accompagner toutes personnes bénévoles ayant des questions au sujet du milieu associatif ou les réorienter vers les personnes adéquates, a permis de redynamiser la notion de CRIB et PAVA.

**Aliso réseau :** raison d'être d'Aliso à son origine, il s'agit de faire sens commun. Dans un esprit collaboratif, l'objectif est de favoriser l'interconnaissance réciproque, la mutualisation de projets et de pouvoir porter les paroles de nos adhérents auprès de l'ensemble des acteurs du territoire. La mise en place du plan de formation co-construit avec les adhérents, les groupes « métiers » regroupant des personnes d'une même pratique professionnelle (animateurs jeunes, PDN, référents familles, pilotes de structures, référents de secteurs etc.) ou les groupes thématiques offrent des espaces de partages et d'échanges à nos adhérents et permettent de « faire réseau ». Pour affirmer cela, nous pouvons noter le second, « ALISO POP Festival », événement créé pour et par les adhérents du réseau pour partager un moment fort ensemble. 2023 a permis aussi de retravailler le projet associatif tout en orientant les actions vers un sens commun qui est l'observatoire.

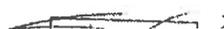
Les missions de Laure, facilitatrice de réseau ont été affinées et affirmées en 2023. Ce poste est primordial dans le bon déroulement d'ALISO en général.

2023, c'est aussi la mise en place de notre Newsletter Adhérent qui simplifie l'accès aux informations et qui limite l'envoi de mels.

Devenu Qualopi à l'automne 2021, notre Organisme de Formation ALISO a pu s'affirmer en 2023, en proposant le traditionnel programme de formation pour nos adhérents mais aussi en répondant pleinement aux sollicitations extérieures de structures nous demandant de réaliser des formations au-delà du réseau.

Au total, c'est environ une centaine d'animations, temps d'échanges, temps de rencontres, de formation, d'information, collectifs ou individuels que l'équipe d'ALISO a proposé à l'ensemble des acteurs du territoire.

Raphaël VERNAT, Directeur




## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 392 897 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 7 922 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

**Faits caractéristiques :** A compter de 2023, nouvelle structure FSE et poursuite de la présentation liée à la réforme du plan comptable des associations avec le règlement ANC n°2018-06 depuis 2020. Le calcul de l'Indemnité de Fin de Carrière a été établi cet exercice avec la nouvelle méthode ANC 2021 et la table TH/TF 00-02 d'où la variation importante cette année qui joue sur le résultat de l'association.

**Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture :** Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases soit la continuité de l'exploitation, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, l'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**Immobilisations corporelles :** Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

- Logiciel : 1 an
- AAI divers : 5 ans
- Matériel Bureau et informatique : 3 et 4 ans
- Mobilier : 5 et 8 ans

**Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Créances et dettes :** Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions :** La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêtés des comptes.

**Engagements de retraite :** La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière qui sont comptabilisées au 31/12/23 pour un montant de 40 056 €. Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 3.1 % (inflation comprise). La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TH/TF 00-02 avec méthode de calcul retenue ANC 2021.

**Changements de méthodes :** Il a été décidé que les fonds dédiés d'un montant de 35 335.57 € au 31/12/2022 seraient repris sur 5 ans. Cette année, aucune reprise de provision sur Fonds Dédiés n'a été comptabilisée.



## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Révaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements	
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Générales, agencements et aménagements divers				
		1 384		
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier				
		26 041		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>27 425</b>		
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
		450		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		<b>450</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>27 875</b>		
Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers				
			1 384	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mob.				
			26 041	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>27 425</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
			450	
<b>TOTAL</b>			<b>450</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>27 875</b>	



## ETAT DES AMORTISSEMENTS

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immo. corporelles				
	884	120		1 004
	21 370	2 251		23 621
<b>TOTAL</b>	<b>22 254</b>	<b>2 371</b>		<b>24 625</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 254</b>	<b>2 371</b>		<b>24 625</b>

Cadre B		Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionne	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionne	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage indust.							
Autres immo. Corporelles							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		

Cadre C				
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



## ETAT DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglémentées</b>				
- Réserve de trésorerie				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				

<b>Risques et charges</b>				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	51 759	226	11 929	40 056
<b>TOTAL</b>	<b>51 759</b>	<b>226</b>	<b>11 929</b>	<b>40 056</b>

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
--------------------------	--------------------------------	-----------------------------------------	-----------------------------------------------	--------------------------------

<b>Dépréciations</b>				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>51 759</b>	<b>226</b>	<b>11 929</b>	<b>40 056</b>
- D'exploitation		226	11 929	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation



## ETAT DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	450		450
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	127 107	127 107	
Charges constatées d'avance	606	606	
<b>TOTAL</b>	<b>128 163</b>	<b>127 713</b>	<b>450</b>

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

## ETAT DES DETTES

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	46 200	46 200		
Personnel et comptes rattachés	16 941	16 941		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 305	15 305		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 752	3 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 867	9 867		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>92 065</b>	<b>92 065</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques



## CHARGES À PAYER

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 200	48 489
Dettes fiscales et sociales	27 914	23 370
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>74 114</b>	<b>71 859</b>

## DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 200	48 489
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	46 200	48 489
Dettes fiscales et sociales	27 914	23 370
42860000 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	16 941	13 861
43860000 AUTR.CHARG.SOCIALA PAYER	7 443	6 490
44860000 AUTR.CHARGES FISC.A PAYER	3 530	3 019
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>74 114</b>	<b>71 859</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	127 107	67 255
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>127 107</b>	<b>67 255</b>

## DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	127 107	67 255
46870100 DIVERS PROD. A RECEVOIR	127 107	67 255
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>127 107</b>	<b>67 255</b>

## PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
- D'exploitation	9 867	35 325
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>9 867</b>	<b>35 325</b>

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	
	31/12/2023	31/12/2022
- D'exploitation	606	1 686
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>606</b>	<b>1 686</b>

